

QU'EST-CE QU'UNE AGENCE D'URBANISME ?



UN OUTIL DE COORDINATION ET D'INGÉNIERIE TER-RITORIALE

Les agences d'urbanisme accompagnent depuis plus de 40 ans le développement

des agglomérations françaises dans un souci d'harmonisation des politiques publiques.

Elles constituent des outils partenariaux de réflexion pour mieux coordonner et maîtriser le développement des aires urbaines. Elles sont des outils mutualisés d'ingénierie territoriale et urbaine, inscrites dans la durée et réunissent l'État (membre fondateur de toutes les agences d'urbanisme), les collectivités locales, les acteurs de l'aménagement et du développement local.

« L'AGENCE D'URBANISME

n'est ni un
service technique
de collectivité, ni
un bureau d'études
qui disparaît après
la prestation, mais
UN OUTIL
D'INGÉNIERIE
MUTUALISÉ,
PARTENARIAL ET
INDÉPENDANT »

Brigitte BARIOL, déléguée générale de la FNAU.



DES CHAMPS D'EXPLORATION ET DE RECHERCHES PLURIDISCIPLINAIRES ET MULTISCALAIRES

Outils d'observation, de prospective, de réflexion et de dialogue, les agences d'urbanisme travaillent à toutes les échelles, du quartier à la région et les espaces transfrontaliers, sur les dossiers engageant l'avenir des territoires.

Urbanisme réglementaire, planification, développement économique, transport et mobilité, habitat ou projet urbain, environnement, culture et patrimoine, santé, recherche, numérique... constituent autant de domaines privilégiés où s'expriment leurs compétences.

L'AUDAB EN QUELQUES MOTS

<u>L'association</u>, <u>créée en 2000</u>, a été successivement présidée par Robert SCHWINT, Paulette GUINCHARD, Jean-Paul DILLSCHNEIDER et Catherine BARTHELET.



L'agence mène entre **80 & 100** missions par an.



800 communes,



soit
566 000
habitants



et + de **90** adhérents à ce jour





L'AUDAB peut par ailleurs s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire de 49 agences d'urbanisme rassemblées dans une fédération : la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU).

L'AUDAB travaille également de concert avec les 3 autres agences d'urbanisme de la région ainsi que celle de Mulhouse au sein du réseau des agences d'urbanisme Saône-Rhin-Rhône.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'AUDAB ?

CONNAÎTRE & EXPLORER

L'AUDAB recueille, organise, traite, représente, diffuse, capitalise, mutualise et rend accessibles les données pour mettre en œuvre une intelligence collective et fournir une réponse à la hauteur des transformations territoriales, et ainsi mieux préprarer l'aprèsdemain.



Chaucenne Dironte Champagney Toronto Champagney C

PLANIFIER

VERS CC LOUE LISON

Boussière

L'AUDAB accompagne les territoires dans l'élaboration, la mise en œuvre et la révision de leurs documents d'urbanisme réglementaires : SCoT, PLU, PLUi. C'est une mission régalienne depuis La loi foncière de 1967 à l'origine de la création des agences d'urbanisme.

FAIRE PROJET

L'agence accompagne les territoires dans la définition de leurs stratégies à toutes les échelles. Elle s'assure de l'opportunité, de la cohérence et de la pré-faisabilité des projets d'aménagement et d'urbanisme, en prenant en compte et en alimentant l'évolution des documents de planification.





ANIMER

L'agence met ses compétences en matière d'animation au service des territoires: parcours découverte, revue ou montage de projets, organisation d'événements et de débats prospectifs, animation de réunions thématiques, rédaction de documents pédagogiques... pour le grand public, ses partenaires ou dans le cadre de projets spécifiques.

COOPÉRER

Dotée d'une équipe ayant une expérience internationale et ayant fait évoluer ses statuts pour pouvoir rassembler jusqu'en Suisse, l'agence travaille sur des projets transfrontaliers.

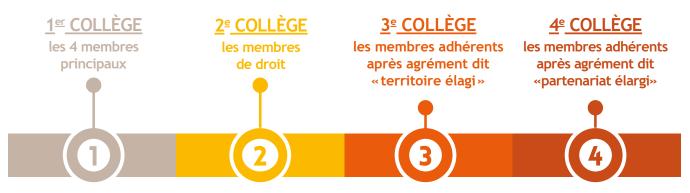




LE FONCTIONNEMENT ET LES INSTANCES DE L'AUDAB

LES MEMBRES DE L'AGENCE

L'association est composée de 4 catégories de membres :



Les 4 membres du 2^e collège • Grand Besançon Métropole, ayant versé les plus fortes contributions financières à l'association.

- le SMSCoT de l'agglomération bisontine, • la commune de Besançon, • l'État,
- les établissements publics de coopération intercommunale et les communes du périmètre de l'aire urbaine de Besançon.

Toute personne publique territoriale ayant pour objet l'urbanisme, l'aménagement et le développement du territoire dans la région Bourgogne-Franche-Comté, et la Suisse et ses collectivités.

Les personnes morales de droit public ou privé chargées d'une mission de service public, impliquées dans l'urbanisme, l'aménagement et le développement.

Tout au long de l'année, l'AUDAB organise différentes instances nécessaires à son fonctionnement.

L'Assemblée générale (AG)



L'Assemblée générale est composée de l'ensemble des représentants des membres des 4 collèges.



Elle se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son(a) président(e).



Chaque représentant(e) dispose d'une voix. Les décisions sont prises à la majorité simple.

Le Conseil d'administration



Le CA est composé de la moitié des représentants(es) à l'AG des membres des 1er et 2e collèges, et des 3e et 4e sous certaines conditions.



se réunit au minimum deux fois par an.



Chaque représentant(e) dispose d'une voix. Les décisions sont prises à la majorité simple.

Le bureau : 4 représentants



Le Bureau est composé:

• d'un(e) président(e), élu(e) par l'AG



- d'un(e) vice-président(e), • d'un(e) secrétaire

 - et d'un(e) trésorier(ière) tous trois élus par le CA.

En cas de partage des voix, la voix du président(e) est prépondérante. L'AG et le CA ne peuvent délibérer valablement que si au moins le quart des représentants(es) sont présents(es).



ÊTRE OU DEVENIR MEMBRE DE L'AGENCE

ÊTRE MEMBRE DE L'AGENCE, MODE D'EMPLOI

Être membre de l'Agence d'urbanisme Besancon centre franche-comté, c'est avant tout partager un outil public d'ingénierie, expert en aménagement du territoire, mémoire vive du développement local, riche de connaissances, de méthodologies et d'expériences capitalisées au bénéfice de tous.

DEVENIR MEMBRE

candidats doivent en faire la demande écrite au (à la) président(e) de l'association, qui en informera le Conseil d'administration (pour agrément concernant les collèges 3 et 4). L'Assemblée générale validera ensuite l'ensemble des candidatures.

Pour être admis, les

EN TANT QUE MEMBRE, QUELLES RELATIONS AVEC L'AUDAB?

Chaque membre se voit invité à diverses manifestations de l'agence :

- Assemblée générale,
- 30/30,
- · après-midi prospectif,
- balades pédagogiques...

Il peut également accéder aux divers travaux réalisés par l'AUDAB en utilisant l'extranet de l'agence.

LES AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE ADHÉRENT?

Le cadre d'intervention de l'agence d'urbanisme auprès de ses membres est simple, souple et transparent :



<u>Partage d'expérience</u> et de données



Traçabilité de l'action



Gestion facilitée des évolutions de la mission



Efficacité renforcée



Hôtel Jouffroy 1 rue du Grand Charmonrt 25000 BESANÇON 03 81 21 33 00 contact@audab.org